

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames, Messieurs,

Ce CTSD se tient alors que de nombreux débats agitent notre pays dans un moment où l'état d'urgence suite aux attentats vient d'être reconduit. La loi, dite El Khomri, réformant le code du travail cristallise les oppositions. A l'UNSA, nous demandons une réécriture en profondeur de ce texte que nous estimons, en l'état, trop défavorable aux salariés. D'autres mobilisations sont à prévoir, concernant cette fois la fonction publique, l'UNSA se réserve la possibilité d'appeler à la grève le 22 mars si les négociations salariales sur le déblocage du point d'indice n'aboutissent pas. Dans ce contexte social tendu au niveau national, nous nous félicitons de la mobilisation en faveur de l'École qui se met en place dans notre département. Mouvement qui trouvera son point d'orgue le lundi 14 mars, jour du CDEN, avec une grève qui semblent déjà bien suivie par nos collègues du premier degré.

Pour le premier degré :

La convention « Faire vivre les écoles de la Nièvre » vient d'être signée entre l'association des maires de la Nièvre et le rectorat. Cependant, notre département doit rendre 10 postes alors que l'académie en gagne 15... La réduction des effectifs est généralisée et ne concerne pas seulement la Nièvre. Certes, la lettre de la convention est respectée, mais qu'en est-il de son esprit ? Cet accord laissait penser que nous bénéficierions d'un temps pour souffler et réfléchir à une meilleure organisation de l'offre scolaire, du maillage géographique des écoles. Il n'en est rien... Quand une école ferme, ou se voit retirer des moyens bien difficile de faire comprendre aux parents, élus, ou collègues concernés que le P/E augmente malgré tout dans le département. Nous sommes favorables à ce type d'accord, mais estimons que le rendez-vous est manqué.

Dans vos choix monsieur le Directeur Académique, vous souhaitez développer les dispositifs plus de maîtres que de classe, impulser davantage l'usage des TICE dans les enseignements. Nous y sommes bien évidemment favorables. Nous nous interrogeons simplement sur la question de savoir si notre département en a les moyens ? Fermer encore plus de classes, d'écoles sera sans nul doute le prix à payer de cette politique.

A Nevers, nous regrettons l'attitude que l'on pourrait qualifier d'attentiste de la municipalité. Attendre, le dernier moment pour faire connaître ses décisions, et organiser dans le même temps toute une série de réunions vide de sens, n'est pas notre conception du dialogue social. Dire ce que l'on veut faire et accepter que des voix contraires s'élèvent nous paraît plus pertinent.

Pour les collègues :

La réforme du collège n'a pas eu les conséquences désastreuses que certains annonçaient sur les moyens. Le taux d'encadrement est conservé. Ce n'est tout de même pas la panacée, le département doit rendre plus de 140 heures et le taux d'heures supplémentaires reste à un niveau très élevé. La réforme du collège devra se faire en heures sup. Ces heures supplémentaires ne sont pas une demande de nos collègues et encore moins de leurs représentants syndicaux : nous préférons de

véritables postes. A ce sujet, le solde d'ouvertures fermetures de – 12 nous semble très élevé au regard des moyens qu'il nous est demandé de rendre.

Changer ses méthodes de travail, les programmes de tous les niveaux en même temps demande un effort important de la part des enseignants qui aurait demandé une politique plus ambitieuse en termes de moyens.

Enfin, nous regrettons que la situation difficile dans laquelle se trouve plongée de nombreux collègues de langue (allemand, italien) n'ait pas été mieux anticipée.

Monsieur le Directeur Académique à l'UNSA nous restons ouverts au dialogue, et comprenons que nombre de nos remarques ne sont que la conséquence de décisions prises ailleurs. Cependant, nous n'oublions pas que nous sommes avant tout des délégués des personnels et tenions à vous faire part du grand désarroi qui traverse les établissements de notre département.